



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20211209-D00666710-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 décembre 2021

**Le Conseil Municipal, convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni à la
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour
partie en présentiel et pour partie en visio-conférence**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 24), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN

Étaient présents en visio-conférence : Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Ludovic FAGAUT

Étaient absents : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, M. Guillaume BAILLY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 23 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Sylvie WANLIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Jean-Hugues ROUX, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, Mme Marie ZEHAF à Mme Sylvie WANLIN

OBJET : 37. Emergences - Troisième attribution 2021

Délibération n° 2021/006667

Emergences Troisième attribution 2021

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	24/11/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des aides, au titre du dispositif Emergences porté par la Ville de Besançon en partenariat avec les structures culturelles du territoire, à des associations supports des activités et projets de jeunes artistes bisontins dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels. Dans la continuité du plan de soutien au secteur culturel mené par la Délégation Culture en 2020 et courant 2021, il est proposé d'apporter des soutiens à des artistes émergents du territoire inscrits dans un processus d'insertion dans les réseaux professionnels et particulièrement affectés par la crise sanitaire. Il est ainsi proposé d'apporter des subventions à 8 associations afin d'accompagner leurs démarches de structuration et/ou leurs projets de création en cours, pour un montant total de 22 000 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'expérimentation artistiques, la Ville de Besançon accompagne les jeunes artistes du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

I. Présentation du dispositif Emergences et contexte de crise sanitaire

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre à ces enjeux et aux évolutions du secteur, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du Crous Bourgogne Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Actuellement, une quinzaine de projets/artistes, à différents stades d'avancement dans leurs démarches de professionnalisation et de création, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires.

En outre, si la crise sanitaire a affecté et affecte encore le secteur artistique et culturel (report des projets, embouteillage dans les structures de diffusion, incertitudes sur les diffusions et engagements...), les jeunes artistes, généralement confrontés à une structuration précaire, subissent de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Huit structures de création dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels, ayant sollicité le soutien du dispositif Emergences à des étapes diverses de développement de leurs projets artistiques, font l'objet de demandes de soutiens financiers spécifiques, dont l'enjeu et l'urgence sont accentués par le contexte actuel, conduisant ainsi aux propositions d'aides suivantes.

II. Proposition de subventions à des associations porteuses des projets et activités d'artistes émergents du territoire, au titre du dispositif Emergences

A/ Association ESPERLUETTE Compagnie circassienne - ex 'Cirque Pop' / Cirque

Formé à Passe-Muraille à Besançon et à l'Ecole Nationale de Cirque de Châtelleraut, Basile Herrmann Philippe, désormais diplômé de l'Ecole Nationale de Cirque de Montréal (spécialisation acrobate au sol), revient s'installer à Besançon.

Avec Maxime Steffan, circassien également, ils développent actuellement un projet de création en duo entre cirque et performance intitulé *Dieu est mort - Suites, essais et Propositions concrètes*, souhaitant proposer une forme hybride où le public peut errer librement tout en construisant son propre imaginaire. Pour ce spectacle, ils collaborent avec Marjolaine Mansot et Félix Philippe, formés à l'école du Théâtre National de Strasbourg, respectivement en section scénographie-costume et en régie création.

Ce projet, initié durant la saison 2019/2020, dont l'aboutissement est prévu au printemps 2023, bénéficie des soutiens d'Equinoxe, Scène nationale de Châtelleraut, de la Métive à Moutier d'Ahun, du dispositif Processus Cirque de la SACD. Outre une bourse de 8 000 € pour le financement d'un temps de recherche et de création sur 2021, cette aide va permettre au duo de présenter, en février 2022, une étape de création aux professionnels à Paris au sien de l'Académie Fratellini. Actuellement en cours de construction de la production pour la période du printemps 2022 au printemps 2023, ils recherchent différents partenariats (coproductions, soutiens financiers et accueils en résidence...) pour une implantation en région Bourgogne Franche-Comté notamment, avec les conseils d'Artis - le Lab notamment. Le projet s'articule autour de la création de deux formes, l'une pour la salle et l'autre, pour l'espace public.

Avant la présentation d'une étape à Paris en février 2022, la structure prévoit une semaine de travail à la table à Besançon, incluant 2 jours de création musicale au Bastion en janvier et une collaboration avec l'association Passe-Muraille.

Afin de permettre la poursuite de ces démarches de structuration et d'implantation sur le territoire, ainsi que d'avancer sur les prochaines étapes de création du projet, notamment sur le territoire bisontin, il est proposé d'apporter une subvention de 3 500 € à l'association Esperluette Compagnie circassienne, structure bisontine support de la production de ce projet.

B/ Association Le Gazouillis des Eléphants / Spectacle vivant/danse contemporaine

Installé sur le territoire du Grand Besançon (Rancenay), Léonard Lesage, jeune chorégraphe-danseur, développe, depuis 2019, ses projets artistiques qui exportent les pratiques artistiques hors de leurs frontières de représentation habituelles, à la frontière du quotidien et du poétique. Sa première création, *Le murmure des pierres*, autoproduite, spectacle entre danse et théâtre physique au milieu de la forêt, a bénéficié d'une trentaine de représentations, au festival Jours de Danse organisé par la Cie Pernette notamment. En 2020/2021, il a été associé à la compagnie Les enfants du siècle pour une coproduction avec le CDN de Besançon tournée exclusivement dans des appartements en France et en Suisse : *Poétique du déménagement*. Cette année, l'Association Le Gazouillis des Eléphants, commence une nouvelle création, *Un monde qui se désagrège*, qui sortira au printemps 2023, pour laquelle elle sollicite l'accompagnement du dispositif Emergences.

Ce travail prend de nouveau racine dans la forêt, cherchant à réaliser une traversée de ses éléments, une exploration de ses cycles de vie et de mort. Les collaborateurs artistiques de ce projet, Léonard Lesage et la musicienne Raphaële Dupire, assistés du constructeur bisontin Ben Farey, œuvrent ainsi ensemble au surgissement d'un univers fantastique où les rochers frissonnent et où les souches se déplacent.

Les institutions et structures suivantes ont d'ores et déjà apporté leur soutien à ce projet : DRAC - aide à la création, Région - aide à l'émergence (avec le parrainage du collectif bisontin Tricyclique Dol), Conseil départemental du Doubs - aide à la création, Communauté de communes Cœur du Jura - aide à la création, Communauté de communes du Val d'Amour - aide à la création et accueil en résidence, CDCN de Dijon - coproduction et accueil en résidence, Scènes du Jura - coproduction et accueil en résidence et CNAREP Le Citron Jaune - coproduction et accueil en résidence. Une discussion est en cours avec Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, pour un accueil en résidence.

Afin de permettre à la structure de poursuivre ses démarches de production et d'implantation sur le territoire, ainsi que de réaliser la création du spectacle *Un monde qui se désagrège*, en visant à une résidence et une présentation publique à Besançon, il est proposé d'apporter une subvention de 3 500 € à l'association Le Gazouillis des Eléphants.

C/ Association ENCORE & ENCORE - Douglas Phantasm / Musiques actuelles

L'association Encore & Encore est la structure d'accompagnement de projets musiques actuelles dont la direction artistique est assurée par Thibault Malé, originaire de Besançon et implanté pour ses activités artistiques entre Paris et Besançon.

Issu de la scène musicale bisontine, il témoigne de nombreuses expériences en tant que musicien (guitariste de Slide on Venus notamment) et dans le domaine de la production. Avec L'association Encore & Encore, il porte désormais son projet personnel intitulé Douglas Phantasm dans le domaine des musiques électroniques. Pour cette performance axée sur la création et la capacité à emporter et émerveiller le public, il mène un travail important sur la scénographie et les lumières.

Accompagné par La Rodia, ce projet de création, a pu bénéficier d'une sélection régionale lors des Inouïs du Printemps de Bourges Bourgogne Franche Comté 2021 permettant une visibilité auprès des professionnels. Ceux-ci attendent désormais de voir la forme scénique finalisée, avec une dimension visuelle aboutie, ce qui n'a pu être le cas lors de cette présentation dont la préparation a été affectée par la crise sanitaire. L'association prévoit la sortie du single *Shine it through* en novembre 2021, une résidence de création à La Rodia en février 2022 en vue d'une tournée lors des festivals d'été en 2022, en parallèle de la finalisation de l'album et des démarches de production et de promotion de ce projet musical.

Afin de permettre l'aboutissement des démarches de production et de création scénique du projet musical Douglas Phantasm et de favoriser sa diffusion dans les réseaux professionnels, en particulier à Besançon, il est proposé d'apporter une subvention de 3 500 € à l'association Encore & Encore.

D/ Association Compagnie Bayadelle / Théâtre

Après un parcours de journaliste et d'éditrice entre autres, la bisontine Sylvie Debras souhaite désormais développer professionnellement ses projets théâtraux comme autrice et interprète. Sa première création, *Grosse !*, adaptation théâtrale d'un roman éponyme qu'elle a écrit (à paraître en mars 2022) est un projet de spectacle solo qu'elle interprète et qui est mis en scène par Mélanie Manuelian, fondatrice de la compagnie Du Brouillard. Il aborde, avec humour et gravité, les sujets de l'obésité et de la grossophobie.

Pour ce projet, Sylvie Debras s'est entourée de professionnels reconnus, du territoire notamment, sur les différents plans, tant artistiques, qu'administratifs. Elle a pu ainsi associer des graphistes, journalistes, personnels de santé, professionnels de la culture, prêts à s'investir ponctuellement dans leurs domaines respectifs.

Créée en septembre 2021, l'association Compagnie Bayadelle porte la production de ce projet dont l'aboutissement est prévu en juin 2022 avec une diffusion à Besançon, avant une présentation dans le cadre du festival OFF d'Avignon. Actuellement en recherche de partenariats (différentes démarches auprès de structures culturelles sont en cours, comme le service culturel du CROUS), elle compte à ce jour, pour ce projet lancé en septembre 2021, quatre préachats en région Parisienne et dans le Doubs, l'apport en industrie du Théâtre Alcyon, une coproduction de la Communauté de communes du Val d'Amour. Elle souhaiterait également développer par la suite des actions de sensibilisation en

lien avec la thématique abordée. Après la création de *Grosse !*, elle envisage une création jeune public, liée à ce sujet également.

Afin de soutenir la professionnalisation de cette structure et la création de ce projet, ainsi que sa diffusion à Besançon, il est proposé d'apporter une subvention de 3 500 € à l'association Compagnie Bayadelle.

E/ Association Les Iles voisines / Spectacle vivant

Compagnie bisontine créée en 2018, l'association Les Iles voisines porte les projets, dans les domaines du conte, du théâtre d'objet et de théâtre sonore, de trois jeunes artistes issus des formations de l'Université et du Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon (DEUST, master théâtre du monde...) : Léa Masson, Rémi Lapouble et Valentin François.

Après de premières créations autoproduites, ce collectif sollicite des soutiens pour une création plus ambitieuse, *Le Grand Jboing Boyoyang*, qui réunit ce trio d'artistes à l'écriture, au jeu, à la composition de la musique et au bruitage. Projet de théâtre d'objet sonore à l'aveugle dont la finalisation est envisagée pour février 2022, cette proposition de spectacle vivant s'adresse au tout public et est conçue comme une expérience sensorielle pour une trentaine de spectateurs.

Jeune compagnie, particulièrement affectée par la crise sanitaire dans ses démarches de professionnalisation et de production, l'association Les Iles voisines a bénéficié, pour ce projet, d'un soutien financier de la DRAC dans le cadre du plan de relance, d'une résidence à la Maison Copeau avec l'aide du dispositif Affluences en lien avec le Théâtre Dijon Bourgogne dans le cadre du plan de soutien aux compagnies régionales, d'accueils à la Friche Artistique de Besançon, au Théâtre de l'Unité à Audincourt et des Artistes à la Campagne. Elle dispose d'un préachat du Lunatic festival et est en discussion avec la Région Bourgogne Franche-Comté pour une Aide à l'Emergence avec le marrainage de la Compagnie bisontine d'Anne Monfort Day-for-night, pour l'administration et la diffusion notamment.

Afin de permettre la poursuite des démarches de structuration et d'implantation de la structure, ainsi que les prochaines étapes de création de ce projet, notamment sur le territoire bisontin, il est proposé d'apporter une subvention de 2 000 € à l'association Les Iles voisines.

F/ Association Freed from desire / Spectacle vivant et arts visuels

Collectif de trois plasticiennes, la structure développe des projets de résidences et d'expositions d'artistes, ainsi que la production des projets professionnels mêlant arts visuels et arts vivants de l'artiste bisontine Anne-Claire Jullien. Plasticienne, illustratrice, comédienne, cette dernière souhaite désormais réaliser ses projets de création personnels, dont le premier intitulé provisoirement *Vitrines contées*.

Entourée de trois comédiens, elle porte un projet à l'écriture collective mêlant conte et dessin, souhaitant associer peinture et tradition orale. Après différentes résidences d'écriture et de travail au service culturel du Crous, au Centre diocésain, au Théâtre de l'Unité, le projet, reporté avec la crise sanitaire, se poursuit avec un accueil des Artistes à la Campagne en parallèle de démarches de production et de structuration.

Afin de permettre la poursuite de ces démarches de professionnalisation et d'implantation de la structure, ainsi que les prochaines étapes de création du projet, notamment sur le territoire bisontin, il est proposé d'apporter une subvention de 2 500 € à l'association Freed from desire.

G/ Association La Gedankenfabrik / Arts visuel, lecture, arts vivants

Association créée en 2019 dans la continuité d'un partenariat entamé en 2016 entre le département de Lettres de l'Université de Bourgogne Franche-Comté et la bibliothèque du Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche-Comté (FRAC), La Gedankenfabrik porte les projets de création d'un collectif pluridisciplinaire (spectacle vivant, arts visuels, musique, littérature...) de jeunes artistes du territoire qui articule sa recherche entre arts et lettres. Elle partage aujourd'hui son activité entre des

temps de créations artistiques et des événements publics dans des cadres variés (bibliothèques, écoles, centres d'art).

Après une première installation intitulée *La Boîte*, autour de laquelle s'est constitué le collectif, celui-ci travaille à un nouveau projet plus ambitieux, *La Pièce*, à la fois fabrique de livres, de sons et d'images, d'objets à concept et de littérature mais aussi installation – un meuble bibliothèque circonscrit dans une structure mobile et qui contiendra à terme plusieurs modules (un espace de projection, de théâtre d'ombres ou de tableau de conférence fictive ; une table de montage et de visionnage ; un poste d'écoute radiophonique, une bibliothèque, une cuisine du langage).

Soutenue dans le cadre du dispositif Emergences en 2021 et accompagnée par Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon lors de différents accueils au sein de ses ateliers de construction, l'association a également bénéficié d'une aide de la DRAC de 5 000 € dans le cadre du plan de relance. Elle poursuit cette fin d'année 2021 et au premier trimestre 2022 son travail de construction et ses démarches de production, en parallèle de la diffusion de son précédent projet.

Afin de soutenir l'association La Gedankenfabrik dans la poursuite de ses démarches de production et de professionnalisation et lui permettre de finaliser la construction de son installation *La Pièce*, il est proposé de lui apporter une subvention complémentaire de 2 000 € à l'aide déjà apportée lors du Conseil municipal de mai 2021, à savoir 2 000 €.

H/ Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) / Arts de la marionnette/jeune public

Collectif de quatre jeunes artistes à la croisée de différentes pratiques artistiques et en recherche de nouveaux langages, la compagnie bisontine, Fléchir le vide, fondée en 2017, finalise actuellement son projet de création de spectacle marionnettes jeune public *LES MULTIGROUILLES*.

Création collective en écriture de plateau, ce projet réunit Fanny Scherer, Emmanuel Ravira Figols, Juliette Lamas (texte, fabrication et manipulation des marionnettes), Morgane Cornet (regard extérieur), en complément d'Elias Farkli (création lumière), Kaspar Tainturier-Fink (création son) et Lucie Marchand (couture).

Ayant bénéficié de l'aide financière du dispositif Emergences (à hauteur de 7 500 €) et de divers soutiens de structures et institutions, pour partie dans le cadre du plan de relance, la Compagnie, qui a reporté et adapté le projet à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire, sollicite un soutien complémentaire auprès de la Ville pour ses dernières résidences de création, en particulier à la Nef de Pantin et au Théâtre de la Bouloie à Besançon.

Disposant déjà de plusieurs engagements à la diffusion, elle présentera notamment son spectacle début 2022 en avant-première au Théâtre de la Bouloie à Besançon dans le cadre de représentations scolaires co-accueillies par le service culturel du CROUS et Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, au Grrranit - Scène nationale de Belfort, au festival A pas contés à Dijon.

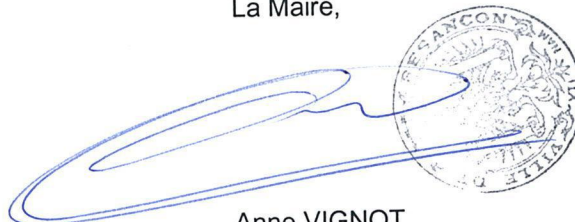
Afin de permettre à l'association de finaliser la création *LES MULTIGROUILLES* en 2022 et de la présenter à Besançon, il est proposé d'accorder une subvention complémentaire de 1 500 € à la Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté).

En cas d'accord, la dépense totale de 22 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.33.6574.10032. Elle fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention à chacune des associations.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur ces propositions de 8 subventions à 8 associations pour un montant total de 22 000 € au titre du dispositif Emergences,**
- **autorise les versements de ces subventions à chacune des associations.**

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.